

## Faculté des sciences économiques, sociales et politiques



### ECON2 Licence en sciences économiques



#### Gestion du programme

ECON Département des sciences économiques

**Coordinateur :** Vincent Vandenberghe (1ère année)

**Coordinateur :** Marthe Nyssens (2ème année)

#### Objectif de la formation

Ce programme s'adresse soit à des étudiants sortant d'un 1er cycle (candidature) en sciences économiques qui se destinent à une carrière dans les affaires ou dans l'administration, soit à des étudiants ayant déjà une formation dans une autre discipline. La première année d'études de la licence assure la formation de base. La deuxième année d'études permet aux étudiants de se spécialiser, selon leurs intérêts, dans les disciplines essentielles en économie sous la supervision d'un tuteur.

Pour approfondir leur formation, les licenciés peuvent continuer leurs études en s'inscrivant à un diplôme de 3e cycle (DES ou DEA). Ils ont aussi la possibilité d'opter pour un programme de trois ans conduisant à un diplôme de maîtrise. La décision doit être alors prise après la réussite de la 1ère licence.

#### Conditions d'admission

Ont accès à la licence en sciences économiques (ECON 2) et à la maîtrise en sciences économiques (ECON 2M) :

A. Les porteurs d'un diplôme de l'enseignement **universitaire** aux conditions suivantes :

- Les porteurs du diplôme de *candidat en sciences économiques ou de gestion* délivré par une université de la Communauté française de Belgique, ainsi que les porteurs d'un diplôme *équivalent*, délivré par d'autres universités, moyennant l'ajout éventuel d'un nombre limité de cours complémentaires à leur programme de première licence.
- Les porteurs d'autres diplômes de *candidat, licencié ou maître* obtenus dans une autre faculté ou un autre département d'une université belge ou étrangère, moyennant l'acceptation de leur dossier par le département et l'ajout de cours complémentaires à leur programme de première licence. Cette acceptation pourra être éventuellement conditionnée à la réussite d'une épreuve préparatoire, qui peut prendre la forme d'une *candidature unique* en sciences économiques et de gestion.

B. Les porteurs d'un diplôme de l'enseignement **supérieur non-universitaire** aux conditions suivantes :

- Les porteurs d'un diplôme de *licencié dans la catégorie économique*, moyennant l'ajout éventuel de cours complémentaires à leur programme de première licence.
- Les porteurs d'un diplôme de *candidat dans la catégorie économique*, moyennant la réussite d'un *examen d'admission* et l'ajout éventuel d'un nombre limité de cours complémentaires à leur programme de première licence.
- Les porteurs d'un diplôme de *gradué* en comptabilité, marketing, gestion des transports, commerce extérieur ou informatique, ainsi que les agrégés de l'enseignement secondaire inférieur de la catégorie économique, moyennant la *réussite préalable d'une année de formation*.

C. Les diplômés de l'enseignement supérieur non-universitaire d'une *catégorie non-économique* ont accès à la licence en sciences économiques sur base d'un titre de candidat en sciences économiques et de gestion, qui peut être obtenu dans certains cas sur base d'une *candidature unique*.

Les demandes d'admission ou de renseignements complémentaires doivent être adressées au secrétariat du Département des sciences économiques. Les demandes d'admission et de renseignement liées à la *candidature unique* doivent être adressées auprès du secrétariat de la Candidature en sciences économiques, sociales et politiques.

#### Demande d'admission

Les conditions et demandes d'admission habituelles sont précisées dans la page web "Accès aux études":

<http://www.ucl.ac.be/etudes/libres/acces.html>

#### Contenu du programme

ECON 21 Première année d'études

La première licence se développe à quatre niveaux, sans option :

- une formation de base en microéconomie, en macroéconomie et économétrie,
- deux enseignements dans des domaines spécifiques,
- un cours d'anglais,
- deux "ateliers" thématiques,

### 1. Formation de base (36 crédits)

<u>ECON2115</u>	Microéconomie[60h+30h] (12 crédits)	Pierre Dehez, Jacques-François Thisse
<u>ECON2125</u>	Macroéconomie[60h+30h] (12 crédits)1+2q	David De la Croix, Frédéric Docquier
<u>ECON2135</u>	Econométrie : méthodes et applications[45h+45h] (12 crédits)	Luc Bauwens, Fatemeh Shadman Valavi

La matière de ces cours est répartie sur les deux quadrimestres.

### 2. Enseignements spécifiques (12 crédits)

<u>ECON2151</u>	Economie et institutions monétaires[30h+15h] (6 crédits)2q	Chantal Kegels
<u>ECON2152</u>	Economie et finances publiques[30h+15h] (6 crédits)1q	Jean Hindriks

Ces cours comportent la **lecture dirigée** d'un ouvrage (ou partie d'ouvrage) ou d'articles, qui ne sont pas couverts stricto sensu dans la partie magistrale, mais "commentés" dans celle-ci. Ces lectures sont donc **complémentaires** au cours magistral. Les 15 heures d'exercices prévues pour ces enseignements, aident à l'assimilation et la discussion de ces lectures. Ce ne sont donc pas des heures de "répétition" mais des heures de travail de groupe. Un rapport personnel de lecture succinct est demandé et une partie de la cote finale est spécifiquement réservée à l'évaluation de ces lectures complémentaires. Par ailleurs la matière couverte par ces lectures complémentaires est également matière d'examen.

### 3. Un cours d'anglais (4 crédits)

<u>ANGL2430</u>	Anglais. Communication interactive[30h] (4 crédits)1q	Claudine Grommersch, Philippe Neyt
-----------------	---	------------------------------------

### 4. Ateliers (8 crédits)

<u>ECON2198</u>	Atelier I[30h] (4 crédits)1q	Bernard Delbecq, Bernard Hanin, Henri Sneessens, Vincent Van Steenberghe
<u>ECON2199</u>	Atelier II[30h] (4 crédits)2q	Marc Germain, Francis Martin, Philippe Monfort, Daniel Weiserbs

Ces **ateliers** confrontent les étudiants à des questions ou à des thèmes précis, afin de leur apprendre à lire, synthétiser, argumenter, exposer et écrire. Ces ateliers constituent donc une préparation au mémoire.

Les étudiants qui souhaiteraient alléger anticipativement leur programme de seconde licence ont la possibilité d'ajouter à leur programme de première licence un des deux cours réflexifs offerts en seconde licence.

## ECON 22 Deuxième année d'études

La seconde licence comporte :

- deux cours obligatoires,
- un cours à caractère "historique",
- un cours à caractère "réflexif",
- quatre cours à option,
- un séminaire,
- un mémoire.

Certains cours peuvent être dispensés en anglais.

**Dans le courant de la première quinzaine qui suit la rentrée académique**, l'étudiant choisit sur une liste établie par le Département un tuteur, avec lequel il prépare son programme. Il doit également au début du premier quadrimestre, faire approuver le sujet de son mémoire.

### 1. Cours obligatoires (12 crédits)

<u>ECON2207</u>	Economie du travail[30h+15h] (6 crédits)1q	Bart Cockx, Bruno Van der Linden
<u>ECON2208</u>	International Trade[30h+15h] (6 crédits)2q	Philippe Monfort

Ces enseignements comprennent chacun 30 heures de cours ainsi que 15 heures d'exercices, destinées à couvrir des lectures dirigées (cfr 1<sup>re</sup> licence).

### 2. Cours historiques et réflexifs (8 crédits)

L'étudiant choisit **un cours à caractère "historique"** parmi les deux matières suivantes :

<u>ECON2251</u>	Histoire des théories économiques[30h] (4 crédits)2q	Michel De Vroey
-----------------	--	-----------------

ou

<u>ECON2252</u>	Histoire du développement économique et social[30h] (4 crédits)2q	Isabelle Cassiers
-----------------	---	-------------------

L'étudiant choisit **un cours à caractère "réflexif"** parmi les deux matières suivantes :

<u>ECON2253</u>	Philosophie et épistémologie de la science économique[30h] (4 crédits)2q	Christian Arnsperger
-----------------	--	----------------------

ou

<u>ECON2254</u>	Ethique économique et sociale[30h] (4 crédits)1q	Philippe Van Parijs
-----------------	--	---------------------

**3. Cours au choix (16 crédits)**

L'étudiant choisit **quatre cours** (chaque cours vaut 4 ECTS) dans la liste suivante et dans la liste des cours historiques et réflexifs qui figure au point 2 supra :

<u>ECON2231</u>	Relations monétaires internationales[30h]	Bernard Delbecque
<u>ECON2232</u>	Economie et politiques industrielles[30h] (4 crédits)2q	Elisabeth Van Hecke
<u>ECON2233</u>	Economie de l'éducation[30h] (4 crédits)1q	Vincent Vandenberghe
<u>ECON2234</u>	Croissance et structures économiques de la Belgique[30h] (4 crédits)2q	Isabelle Cassiers, Luc Denayer (supplée Isabelle Cassiers)
<u>ECON2235</u>	Economie du non-marchand[30h] (4 crédits)1q	Marthe Nyssens
<u>ECON2236</u>	Economie de la santé[30h] (4 crédits)2q	Marie-Christine Closon
<u>ECON2237</u>	Macroéconomie appliquée[30h] (4 crédits) ☒	Daniel Weiserbs
<u>ECON2238</u>	Economie financière[30h] (4 crédits)1q	Pierre Giot
<u>ECON2240</u>	Economie du secteur public[30h] (4 crédits)	Bart Cockx, Jean Hindriks
<u>ECON2242</u>	Fluctuations conjoncturelles et cycles[30h] (4 crédits) ⊕ 2q	N.
<u>ECON2243</u>	Théorie des jeux et de l'information[30h] (4 crédits)1q	Hylke Vandebussche
<u>ECON2244</u>	Théorie de l'équilibre général[30h] (4 crédits)1q	François Maniquet
<u>ECON2245</u>	Econométrie[30h+15h] (4 crédits)2q	Luc Bauwens
<u>ECON2247</u>	Croissance et développement[30h] (4 crédits)2q	Raouf Boucekine
<u>ECON2249</u>	Economie régionale[30h] (4 crédits)1q	Jacques-François Thisse
<u>ESPO2103</u>	Environnement et économie globale[30h] (5 crédits)	Thierry Bréchet

et un cours, au plus, parmi les cours suivants dispensés dans d'autres programmes :

<u>AUCE2461</u>	A préciser	
<u>BAPA2350</u>	A préciser	
<u>DVLP3120</u>	Politiques du développement[30h] (4 crédits)	Frédéric Lapeyre
<u>BIR1343</u>	Economie des ressources naturelles et de l'environnement[37.5h+7.5h] (3.5 crédits)2q	Frédéric Gaspart
<u>ESPO2103</u>	Environnement et économie globale[30h] (5 crédits)	Thierry Bréchet
<u>EURO3501</u>	Intégration monétaire et financière européenne[30h] (3 crédits)2q	Ivo Maes
<u>QANT2100</u>	Eléments de recherche opérationnelle[45h+15h] (6 crédits)	Michel Herman
<u>DPRI3104</u>	Problèmes économiques et financiers de l'assurance[30h] (5 crédits)1q	Christian Jaumain

Les étudiants ont aussi la possibilité d'inscrire à leur programme un cours de troisième cycle offert par le Département. Un tuteur les guidera dans leur choix de programme.

**4. Cours de sciences religieuses (2 crédits)**

Les étudiants inscrits à l'épreuve ECON 22 doivent inclure dans leur programme un des cours de sciences religieuses, sauf s'ils ont déjà suivi un tel cours dans un programme d'études antérieur.

<u>ESPO2201</u>	Questions de sciences religieuses: la foi chrétienne[15h] (2 crédits)	Jean-François Grégoire (supplée Gabriel Ringlet), Gabriel Ringlet
<u>ESPO2202</u>	Questions de sciences religieuses: la Bible et son message[15h] (2 crédits)	Jean-Pierre Delville
<u>ESPO2203</u>	Questions de sciences religieuses: l'éthique chrétienne[15h] (2 crédits)	Walter Lesch, Henri Wattiaux (supplée Walter Lesch)

**5. Séminaire (4 Crédits)**

L'étudiant choisit **un séminaire** dans la liste suivante :

<u>ESPO2104</u>	Séminaire de gestion des questions environnementales[30h] (4 crédits)	Thierry Bréchet
<u>ECON2801</u>	Séminaire d'économie publique et sociale[30h] (4 crédits)	Jean Hindriks
<u>ECON2802</u>	Séminaire de microéconomie[30h] (4 crédits)	Vincent Vannetelbosch
<u>ECON2803</u>	Séminaire de macroéconomie[30h] (4 crédits)	Daniel Weiserbs
<u>CIDE2110</u>	Séminaire: droit-économie[30h] (4 crédits)	Christian Huveneers, Bernard Remiche

**6. Mémoire (18 Crédits)****Evaluation**

Les cours font généralement l'objet d'examens oraux et la note finale tient compte de la qualité d'éventuels travaux réalisés par l'étudiant. Le mémoire fait l'objet d'une défense orale présentée devant un jury.

**Situation du diplôme dans le cursus**

Ce diplôme de licence donne accès à différentes formations spécialisées en économie et gestion (DES) ou préparant à la recherche en économie (DEA).